

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE STORCKENSOHN

Dossier n° DP 068 328 23 F0009

Date de dépôt : 30 août 2023

Demandeur : SAS ALLIANCE TBL - NOVITA

Adresse terrain : 18 RUE DE LA MAIRIE

68470 STORCKENSOHN

Objet de la demande : panneaux photovoltaïques

ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Vu la déclaration préalable présentée le 30 août 2023 par SAS ALLIANCE TBL - NOVITA demeurant 129 RUE SERVIENT - Tour Part Dieu 69003 LYON ;

Vu l'objet de la demande : mise en place de panneaux photovoltaïques, sur une construction située 18 RUE DE LA MAIRIE 68470 STORCKENSOHN, pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable, précisant les caractéristiques essentielles du projet, affiché en mairie à partir du 30 août 2023 et pendant toute la durée d'instruction ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (PLUi) approuvé le 14 mars 2019 et modifié le 30 mars 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à STORCKENSOHN, le

27 SEP. 2023

Le Maire

Jacques KARCHER

